PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

ASSOCIATION PROVENCE EN FÊTE

Date : Mardi 14/01/2025 Lieu : Salle B – Espace Rémy Roure

Présents :

Membres de l'association :	
Erwan ADDALA	Julien GIRAUD
Charlotte STEPHAN	Thomas PETIT (Président de séance)
Mathieu DUMONT	Jean-Paul EVERAERE
Sonia BENNOUR	Jean-Philippe BLOC'H
Marylène IUND	Eve GOUJON
Lauriane PELLERIN	Dorian KOPF
Gaëlle THOMAS	Fabienne BOUTEILLE

Ordre du jour :
1. Présentation de l'association aux nouveaux membres (historique et contexte actuel)
2. Election du bureau
3. Vote et décisions
4. Questions et interventions diverses
5. Clôture de la séance

---

1. Présentation de l'association aux nouveaux membres

Historique :
Fonctionnement de l'association (bureau, membres actifs), des actions menées les dernières années (vente de fromages / chocolats, produits personnalisés avec les dessins des enfants, tombola et fête de l'école), de la répartition des bénéfices. Mise en place en début d'année scolaire d'une nouvelle procédure pour la distribution des fonds sur présentation de justificatifs (via un drive partagé).

Contexte actuel :
Lors de la dernière Assemblée Générale, il n'y avait pas de candidat à l'élection du nouveau bureau. La présidence actuelle souhaite profiter de cette année de transition (plus d'enfant dans l'école l'année prochaine) pour pouvoir faire un tuilage avec la nouvelle présidence.

Démissions aux postes de :
- présidente : Marylène IUND
- vice-président : Thomas PETIT
- trésorière adjointe : Laura DROGUE

2. Election du bureau

Etat des candidatures :
Jean-Philippe BLOC'H - président
Mathieu DUMONT – vice-président

Maintien des postes suivants :
Trésorier : Julien GIRAUD
Secrétaire : Lauriane PELLERIN

3. Vote et décisions

Vote à main levée et à l'unanimité.
Le nouveau bureau est donc composé comme suit :

Président élu : Jean-Philippe BLOC'H
Vice-président élu : Mathieu DUMONT
Trésorier maintenu : Julien GIRAUD
Secrétaire maintenue : Lauriane PELLERIN

Afin d'optimiser la communication avec les familles, nous ouvrons le poste de Community Manager : Charlotte STEPHAN et Erwan ADDALA.

4. Questions et interventions directes

- Quelle est la différence entre l'association Provence en Fête et le Sou des écoles ?

Provence en Fête est une association loi 1901 : une structure privée et indépendante, fondée par des particuliers (membres) et à but non lucratif.
Le sou des écoles est une entité rattachée à la commune, un organisme public qui peut donc bénéficier du soutien direct de la mairie, notamment sur le plan financier.

- Comment sont financés les lots pour la fête de l'école ?

Avec les bénéfices générés d'une année sur l'autre, l'association conserve un fond de roulement et en fonction des décisions qui sont prises pour l'organisation de la fête de l'école, ces fonds peuvent être utilisés (investissement en lot de tombola afin que celle-ci soit plus attrayante et donc plus rentable)

- Y'a-t-il un formulaire d'adhésion pour être membre de l'association Provence en Fête ?

Non, tout parent d'élève de l'école de Provence peut participer aux réunions / actions. Il n'y a ni formulaire ni frais d'adhésion.

- Peut-on envisager de remettre en place le « café des parents » : accueillir les parents à la rentrée, dans la cour de l'école, pour présenter l'association.

Oui, si la situation le permet (levée plan vigipirate). Le sujet sera évoqué en fin d'été pour mise en place à la rentrée 2025.

5. Clôture de la séance

Le président de séance a remercié les participants et félicité les nouveaux élus.
Fin de la réunion à 22h.

Signatures :
Président de séance Secrétaire de séance